

Repenser la construction, Fribourg cherche des pionniers

28.04.2026

Le secteur de la construction est à la veille d'un changement de système et le canton de Fribourg veut y participer activement. Avec 290'000 francs issus de la Nouvelle politique régionale, la Promotion économique WIF appelle les entreprises à développer des solutions circulaires pour la construction de demain. Celles qui agissent avant le 9 septembre 2026 se procurent un avantage concurrentiel mesurable.

avril 2026

A partir de 2029, de nouvelles valeurs limites pour les émissions de gaz à effet de serre et des directives sur l'énergie grise dans la construction seront applicables en Suisse. Fixées par la révision des modèles de prescriptions des cantons dans le domaine de l'énergie. La pression sur le secteur de la construction augmente. Si l'on n'investit pas aujourd'hui dans de nouveaux processus et matériaux, on risque demain de devoir procéder à des adaptations coûteuses sous la pression du temps. Le canton de Fribourg l'a reconnu et agit en amont. Dès 2023, il a adopté une feuille de route sur l'économie circulaire qui fait des changements structurels dans la construction une priorité.

Innovation tout au long de la chaîne de valeurLe thème de l'appel à projets de cette année est « Repenser la construction, vers des systèmes circulaires et éco-conçus ». Sont recherchés des projets qui réduisent l'empreinte écologique des bâtiments dès la phase de conception, grâce à des matériaux biosourcés locaux, des systèmes de construction déconstructibles ou des outils numériques de suivi des matériaux. La Charte suisse de la construction circulaire, soutenue par douze organisations leaders du secteur de la construction et de l'immobilier, formule clairement l'objectif : « D'ici 2030, la part des matières premières primaires non renouvelables doit être réduite à 50 pour cent de la masse totale »

La collaboration comme conditionLes combattants solitaires n'ont ici aucune chance. Chaque projet soumis doit réunir au moins trois entreprises, dont la majorité doit avoir son siège dans le canton de Fribourg. Des partenaires académiques comme l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes EIA-FR peuvent être consultés afin d'assurer le transfert de connaissances et la reproductibilité des solutions. Nicolas Huet d'INNOSQUARE souligne que pour relever les défis de la circularité, l'innovation doit être partagée.

Financement avec responsabilité propreLe financement NPR couvre au maximum 65 pour cent du budget total, le reste étant à la charge des entreprises participantes, 10 pour cent en espèces et 25 pour cent sous forme de contribution propre. Cette structure n'est pas un obstacle, c'est un programme. Elle garantit que seuls les projets que les entreprises soutiennent réellement sont soumis. Alain Lunghi, directeur adjoint de la WIF, considère l'anticipation comme une clé décisive de la compétitivité des entreprises fribourgeoises.

Déposer maintenantLes projets peuvent être déposés individuellement ou en consortium via www.promfr.ch/de/nrp. L'appel est porté par la Promotion économique WIF, la Chambre de commerce et d'industrie Fribourg, l'EIA-FR ainsi que la plateforme d'innovation INNOSQUARE. Le délai est fixé au 9 septembre 2026. Ceux qui considèrent le tournant de la construction comme une opportunité ont encore le temps d'agir.

